Le peuple valdôtain

1 • L'Union Valdôtaine, Mouvement politique qui se rattache aux principes du Fédéralisme global, a comme finalité d'assurer l'épanouissement du caractère ethnique et linguistique du peuple valdôtain ; d'en servir les intérêts culturels, politiques, sociaux et économiques ; de favoriser la coopération entre les communautés ethniques. **2 • L'Union Valdôtaine** s'engage à réaliser la souveraineté politique du Val d'Aoste par les voies démocratiques afin de seconder l'aspiration du peuple à l'autogouvernement dans le cadre d'une Europe unie des Peuples.

24 MARS 2011 • 0,40 euros • Poste Italiane S.p.A. – Spedizione in A.P. D.L. 353/2003 (conv. in L. 27/02/2004 n° 46) art. 1 comma 1 DCB – AOSTE • LVIII année • N. 18134 **12**

www.unionvaldotaine.org
www.lepeuplevaldotain.com

EDITORIAL

L'Alpe c'è...

Ego Perron

J'ai été invité dernièrement au congrès de l'Alpe et même si plusieurs unionistes m'avaient déconseillé de m'y rendre, j'ai malgré tout décidé d'y participer.
Rien de nouveau. Le congrès aurait dû ratifier la naissance d'un nouveau mouvement autonomiste dans le panorama politique régional, le climat habituel d'accusations et de critiques contre tout le système. Une critique à 360 degrés, contre tout ce qui s'accomplit, contre les choix qui sont faits dans l'intérêt de la collectivité, contre n'importe quelle décision, contre tout ce que représente le système actuel, qui voit encore et toujours l'Union Valdôtaine et ses élus, heureusement pour la Vallée d'Aoste, au centre de toute décision.
J'ai écouté pendant toute la matinée les critiques des dirigeants de l'Alpe et leurs accusations ainsi que leur différence de point de vue sur la conception de la politique, de l'autonomie, et sur les perspectives à offrir à la communauté valdôtaine.
J'ai constaté l'existence d'une ligne politique absolument à l'opposé de la nôtre. Une ligne politique radicale, extrémiste, si je puis dire, interprétée par la véritable âme de l'Alpe, c'est-à-dire l'extrême gauche et les verts qui semblent, selon moi, être les vrais détenteurs des idées et de la politique au sein de l'Alpe. Je n'ai pas retrouvé au sein de ce parti un esprit valdôtain et autonomiste, si vous me permettez l'expression.
J'ai perçu essentiellement une ligne politique de la gauche, radicale, contre tout et contre tous. Une espèce d'imitation valdôtaine de l'attitude qu'a actuellement, au niveau national, le parti de Di Pietro qui a, intelligemment de son point de vue, complètement rempli l'espace de la gauche radicale et contestatrice dans le scénario national. Sans rien apporter d'ailleurs de constructif et de positif pour le Pays.
De notre côté, j'ai souligné notre disponibilité à lancer une confrontation sur les thèmes importants et sur les grandes questions qui concernent la politique valdôtaine. L'Union Valdôtaine est prête à discuter avec les autres forces politiques pour apporter des résultats à la communauté valdôtaine. Nous n'avons jamais adopté une attitude de fermeture. Mais pour discuter, il faut être au moins deux. Et l'attitude de l'Alpe vis-à-vis de l'Union Valdôtaine n'est pas tournée vers le dialogue, du moins d'après ce que j'ai pu constater pendant cette journée.
Nous réaffirmons notre disponibilité à nous confronter avec tous les partenaires politiques, à condition qu'il y ait véritablement une attitude de respect envers les autres mouvements qui manifestent des positions différentes.
A présent, je constate l'impossibilité d'entreprendre un dialogue serein et mûr en faveur de la collectivité valdôtaine et certainement pas à cause de notre comportement.

... » fin de citation

lcaveri@gmail.com

«La démagogie est à la démocratie ce que la prostitution est à l'amour»
Georges Elgozy

La démocratie polluée

La Vallée d'Aoste a célébré les 150 ans de l'unité italienne

Plusieurs initiatives ont été organisées pendant la semaine dernière pour fêter le 150ème anniversaire de la proclamation du Royaume d'Italie : en effet, la présidence de la Région, la présidence du Conseil de la Vallée et le Celva ont mis en place des rendez-vous étudiés financièrement, mais significatifs dans leur aspect et leur contenu, visant à rappeler les grandes étapes du Risorgimento.
Les célébrations ont donc commencé le mercredi 16 mars dernier avec "L'inno svelato", un approfondissement culturel sur l'hymne de Mameli réservé aux élèves de dernière année d'études secon-

SUITE PAGE 6

Nouvelles du Sénat

Femmes et égalité des chances

Antonio Fosson

Le 8 mars est, à présent, devenu l'une des fêtes les plus significatives et appréciées. Et cette journée n'est pas seulement caractérisée par les nombreux hommes faisant la queue devant les fleuristes pour acheter le fameux bouquet de mimosa pour l'aimée, mais également par les discussions et les débats sur toutes les politiques du même genre et surtout pour promouvoir des initiatives qui voient une plus grande présence de femmes dans la vie publique. De sorte que cette année au Sénat, après une longue gestation, une loi qui prévoit des quotas "roses" a été présentée cette semaine, c'est-à-dire un pourcentage établi de "postes" réservés aux femmes. Les données, a priori, sont très significatives : les femmes étudient davantage que les hommes, elles obtiennent leur diplôme avant et avec de meilleurs résultats, mais ensuite, elles sont beaucoup moins présentes aux postes de direction importants.
En particulier, nous sommes les derniers en Europe en ce qui concerne les pourcentages de femmes actives et de leur présence aux conseils d'administration. La solution, à cette situation qui, à mon avis, doit être sûrement inversée, est de déterminer des nombres et des secteurs précis que les femmes devront occuper sans être, du point de vue du mérite, en compétition avec les hommes.
La loi approuvée majoritairement au Sénat fixe et impose ces places "réservées" : la première année 1/5 des postes aux conseils d'administration des entreprises cotées en bourse (mais le secteur privé devra-t-il accepter cette décision imposée ?) jusqu'à arriver en 2013 à 1/3 pour une période que la loi définit de transition. Si ce texte – qui fixe des chiffres précis – est la seule solution contre une discrimination, il est le bienvenu, mais quelques réflexions sont quand même nécessaires. En effet, cette loi signe indéniablement l'échec de toute la politique des dernières années sur la parité des genres qui voulait concéder l'égalité des chances aux hommes et aux femmes. C'est l'échec de ceux qui croyaient à une société organisée sur l'individu et sur ses capacités ; la loi, au contraire, privilégie une voie idéologique et également abstraite, basée sur des parcours préconçus. Entre-temps de nombreuses femmes ont fait et remporté des concours, et elles se sont imposées indépendamment de leur sexe. Cette voie de la loi est préférée à celle du développement des services sociaux qui vont dans le sens des diverses exigences des femmes et surtout des mères, comme les crèches, les congés et l'assistance pendant la grossesse.
Parmi les abstentionnistes, et par conséquent les mécontents, il faut souligner, entre autres, la participation non négligeable de la sénatrice Bonino, représentante historique des batailles pour l'émancipation de la femme.
Mais si la loi, pour une période de transition, peut arriver là où notre culture et notre démocratie n'y sont pas parvenues, elle est la bienvenue.
Et encore, comment peut-on s'opposer à une initiative commune de presque la totalité des sénatrices ? Et c'est ainsi que j'ai voté en faveur de cette loi en tenant, moi aussi, à la main un brin de mimosa.

NOUVELLES EN BREF

OBIETTIVO LAVORO NEWS : SOUTIEN À LA CRÉATION D'ENTREPRISES

Obiettivo Lavoro News, la revue cofinancée par le Fonds Social Européen, présente les actions du plan triennal de politique de l'emploi pour la création et le développement d'entreprise et raconte, à travers des interviews, les expériences de quelques femmes qui ont utilisé les subventions pour devenir entrepreneuses.

Le Focus informe que jusqu'au 31 mars 2011, il est possible de présenter des projets d'auto-organisation familiale, qui prévoient des solutions innovatrices aux exigences, et pas seulement quotidiennes, que vivent les adolescents, les adultes et les personnes âgées sur le territoire valdôtain. Dans le Focus est présent aussi le concours « Start cup Piémont Vallée d'Aoste », finalisé au développement local, avec l'objectif de soutenir la naissance d'entreprises de haut niveau et promouvoir le développement économique du territoire.

Complètent l'information le prix littéraire en langue française « Prix interrégional des Jeunes Auteurs 2011 », destiné aux jeunes ayant la passion pour l'écriture et la littérature, et l'invitation à présenter des projets pour la promotion et l'éducation à la santé dans les écoles, dernier délai le 1er avril prochain. Présentation également du concours pour informateurs touristiques réservé selon la loi 68/99 aux catégories et « Donnorienta », le parcours d'orientation au travail et à la formation pour 30 femmes étrangères régulièrement présentes en Italie.

Les nouvelles offres d'emploi provenant des entreprises valdôtaines et disponibles auprès des trois centres pour l'emploi sont présentes, toujours sur le site de l'Administration régionale www.regione.vda.it, à la rubrique emploi.

SANG : LES DONS AU VAL D'AOSTE AUGMENTENT, 8.800 EN 2010

Augmentation des dons de sang au Val d'Aoste qui ont atteint en 2010 le nombre de 8.843, en confirmant une tendance à la hausse enregistrée ces dernières années. Ce résultat situe la région parmi les territoires vertueux avec 70 dons tous les mille habitants, contre une moyenne nationale de 50.

Les donateurs augmentent constamment (3.600 au total), un millier en plus par rapport à 2005, ainsi que les prélèvements de plasma passés de 50 par mois à 160 en 5 années, avec une augmentation de 118% (la donnée la plus significative avec le Latium et les Pouilles).

ANNÉE SCOLAIRE 2010/2011 : ATTRIBUTION DE 3 BOURSES DE MÉRITE SCOLAIRE

L'Assessorat de l'Education et de la Culture informe que, en application de la loi régionale n° 68/1993 portant interventions en matière de droit aux études, un concours est ouvert, au titre de l'année scolaire 2010/2011, pour l'attribution de 3 bourses de mérite scolaire en faveur des élèves qui se distinguent dans les secteurs sportif et artistique.

Lesdites bourses sont réservées aux élèves qui sont inscrits à une école secondaire de l'Etat ou agréée par l'Etat située hors du territoire régional, bien qu'il en existe de ce type dans la région, pour pouvoir suivre des activités sportives ou artistiques.

Les intéressés doivent déposer leur demande, rédigées sur le formulaire prévu à cet effet, au plus tard le 29 avril 2011, avant 12 heures, sous peine d'exclusion.

Pour tout renseignement, les intéressés peuvent s'adresser au bureau compétent situé 250, rue Saint-Martin-de-Corléans, Aoste (tél. : 0165 275855 -275897)

Aperçu des décisions du Gouvernement régional

Séance du vendredi 18 mars

PRÉSIDENCE DE LA RÉGION

Le Gouvernement a approuvé l'acte de constitution, ainsi que les statuts de la société par actions à participation publique totale pour l'octroi de services devant permettre à la Région d'exercer ses fonctions institutionnelles. Par ailleurs, il a décidé d'organiser la cérémonie de remise des prix de la 17ème édition du Prix littéraire René Willien, le 29 mars 2011, dans le salon des manifestations du Palais régional d'Aoste.

AGRICULTURE ET RESSOURCES NATURELLES

L'Exécutif a entériné le programme 2011 d'identification du bétail présenté par l'Association Régionale Eleveurs Valdôtains (AREV) et déposé au Bureau des services zootechniques du Département de l'agriculture. Une enveloppe de 316.000 euros a été débloquée à cet effet.

ACTIVITÉS PRODUCTIVES

Le règlement de la 58ème exposition-concours d'artisanat valdôtain de tradition, qui se tiendra à Aoste du 16 au 28 juillet 2011, a été adopté.

SANTÉ, BIEN-ÊTRE ET POLITIQUES SOCIALES

Une aide de 187.000 euros a été octroyée à la Communauté de montagne Grand-Combin pour les travaux de restauration et d'agrandissement du centre social d'assistance et d'hébergement pour personnes âgées (micro-communauté), au hameau de Chez Roncoz, à Gignod. D'autre part, le Gouvernement a approuvé la collaboration avec la Commune d'Aoste qui vise à l'élaboration de systèmes innovants et expérimentaux destinés à améliorer l'organisation et la qualité des services sociaux.

En outre, dans le cadre de l'accord de programme pour la réalisation du Plan de zone régional, il a approuvé la réalisation de cinq projets de sous-domaine présentés par les groupes techniques de zone.

TOURISME, SPORTS, COMMERCE ET TRANSPORTS

Une aide de 165.000 euros a été accordée au titre de l'année 2011 à l'association valdôtaine des moniteurs de ski en vue de l'organisation de ses activités de formation et de remise à jour.

Entraide des Femmes Valdôtaines

L'assemblée ordinaire
et la rencontre avec le président
de l'Union Valdôtaine
Ego Perron pour la conférence
« Le réseau international de la Francophonie – ses instances – les perspectives et les enjeux dans le contexte actuel de la mondialisation »,

prévues pour le vendredi 25 mars,
sont reportées à une date ultérieure

Le peuple valdôtain

Hebdomadaire de l'U.V. et du groupe de l'U.V. au Conseil régional

Editeur
« Nouvelle Editrice Le Peuple » S.r.l.
27, 29 Av. des Maquisards
Aoste - Tél. 0165.234140
Fax 0165.261469
redaction@lepeuplevaldotain.com

Directeur responsable
Giuseppe RIVOLIN

La page 8 est coordonnée par le Groupe U.V. du Conseil de la Vallée

Enr. trib. d'Aoste n. 2 du 24-5-1954

TIPOGRAFIA DUC
16, Grand-Chemin - Saint-Christophe
Tél. 0165.23 68 88
Fax 0165.18 45 153

IMPRIMÉ SUR PAPIER RECYCLÉ

PUBLICITÉ s'adresser à
MUSUMECI SPA
97, loc. Amérique - 11020 Quart
Tél. 0165.76.12.06 - Fax 0165.76.11.12

ABONNEMENTS :
€ 25 Italie – € 30 Etranger

TARIFFE INSERZIONE
TARIFFE A MODULO

CLIENTI LOCALI
• Commerciali : € 21,00 al modulo
• Occasionali : € 26,00 al modulo
• Finanziari, legali : € 31,00 al modulo

CLIENTI NAZIONALI
• Commerciali : € 26,00 al modulo
• Occasionali : € 36,00 al modulo
• Finanziari, legali : € 41,00 al modulo

SCONTI PER INSERZIONI CONTINUATIVE

Questo periodico è iscritto all'Unione Stampa Periodica Italiana

Conformément aux dispositions de la loi n° 196 du 30 juin 2003, nous vous informons que les coordonnées de ceux qui reçoivent chez eux « Le Peuple Valdôtain » apparaissent dans la liste des adresses de l'Union Valdôtaine. Le titulaire du traitement est le Mouvement politique Union Valdôtaine, 29, av. des Maquisards - 11100 Aoste. Nous vous informons également qu'aux termes de l'article 7 dudit décret il vous est possible de demander à tout moment la modification, la mise à jour ou l'effacement des données vous concernant, en écrivant simplement à **Union Valdôtaine - 29, Av. des Maquisards - 11100 Aoste.**

Les activités continueront jusqu'à la fin du mois de mars

Les initiatives des Journées de la Francophonie

Avec le slogan "Vivez la Francophonie" la Vallée d'Aoste a célébré les Journées de la Francophonie en proposant un riche programme d'activités, fruit de l'étroite collaboration entre la Présidence de la Région, le Conseil de la Vallée, l'Assessorat régional de l'Education et de la Culture, la Commune d'Aoste, l'Université de la Vallée d'Aoste, la section valdôtaine de l'Union internationale de la presse francophone, l'Alliance française de la Vallée d'Aoste et la Communauté française de Belgique.

Le spectacle "*Je me souviens de la musique, mais…*", conçu et présenté par le Groupe Approches et les Trouveur Valdotèn et présenté aux élèves des écoles maternelles et primaires d'Aoste, Villeneuve, Saint-Vincent et Pont-Saint-Martin, du 18 au 25 mars a inauguré le calendrier des événements.

Ensuite, après le dîner du dimanche soir, une soirée conviviale *« À la découverte multi-sensorielle de l'influence de la cuisine française sur la cuisine valdôtaine »*, le lundi 21 le journaliste et professeur associé Jean Kouchner a parlé à une centaine d'élèves du secondaire de «*Liberté et responsabilité des journalistes et des médias*». Kouchner, en proposant à nouveau la conférence, le lundi soir, pour le public de la Saison Culturelle, a abordé des thèmes très importants dans le domaine de la communication et des médias. «*Les médias et les journalistes* – a-t-il expliqué – *sont au cœur de la société moderne, non seulement parce qu'un citoyen a besoin d'informations pour se situer par rapport à elle, mais aussi – et peut-être surtout – parce qu'il ne saurait agir, être citoyen qu'à condition d'être bien informé. Les médias, dans leur diversité, se développent dans un cadre contradictoire. Ils doivent respecter des impératifs économiques, en équilibrant leurs comptes, et répondre à la nécessité d'une information plurielle correspondant à la diversité de la société*».

La question du rôle des médias et des journalistes au cœur de la société moderne, est évoquée également dans le spectacle théâtral consacré à Anna Politkovskaïa, la journaliste russe assassinée en 2006 à Moscou et devenue le symbole d'une certaine conception de ce métier et de la liberté, qui a été présenté le mardi 22 mars dans le cadre de la Saison Culturelle.

C'est à une autre femme, une valdôtaine, qu'a été consacrée la conférence du mercredi 23 mars: Herminie Gerbore retrace, par le biais d'un recueil de poèmes, l'expérience de l'émigration et le sentiment poignant de la mélancolie liée à l'exil, tel que l'ont vécu tant de Valdôtains qui quittèrent leur vallée pour des raisons économiques.

Toujours dans le domaine des initiatives réalisées pendant les journées de la Francophonie, le vendredi 25 mars, le Conseil de la Vallée accueillera dans son siége une vingtaine de jeunes étudiants valdôtains pour une simulation de travaux parlementaires.

«*Le Conseil de la Vallée* – a commenté le président Albert Cerise, en précisant que le projet d'un statut pour un "*Conseil Régional des Jeunes de la Vallée d'Aoste*" sera au centre de la discussion – *offre à un groupe de jeunes valdôtains une expérience de démocratie. Ils auront la possibilité de s'asseoir aux places habituellement occupées par les Conseillers régionaux. Il s'agit d'une importante opportunité de formation et d'éducation, qui permettra aux jeunes d'être des citoyens actifs, de travailler ensemble, dans le respect de la liberté et de la pluralité, pour la réalisation de leurs idées*».

A côté de ces initiatives, s'insèrent les expositions, les conférences, les rencontres avec des artistes, les spectacles et les animations pour les enfants et les jeunes organisées par le Système valdôtain des bibliothèques, à partir du 20 et jusqu'au 28 mars: des occasions pour faire connaître au public les auteurs francophones valdôtains, les classiques de la littérature française et les livres d'auteurs francophones du monde entier.

450e Anniversaire

Le français: langue officielle des Valdôtains

En 1561 le Français devint la langue officielle *en Vallée d'Aoste. C'est pour rappeler cet anniversaire, fondamental pour l'histoire et l'identité de notre région, que «Le Peuple Valdôtain» publiera, tout au long de 2011, une série d'articles qui parcourront brièvement les étapes de l'histoire linguistique et littéraire de la Vallée d'Aoste.*

Le collège Saint-Bénin d'Aoste

11 - L'instruction et les bibliothèques au XVIIe siècle

La tradition humaniste du XVIe siècle s'épanouit pleinement, bien que tardivement au XVIIe, particulièrement dans le domaine de l'érudition, grâce à un petit nombre d'écrivains qui compilent leurs ouvrages soit en latin, soit surtout en français, suivant le public plus ou moins large auquel ils entendent s'adresser. L'intérêt vis-à-vis des lettres classiques est ravivé particulièrement par l'ouverture, en 1604, du Collège Saint-Bénin, fondé par le pape Clément VII sur demande de l'évêque Bartolomeo Ferreri, du Conseil des Commis et de la municipalité d'Aoste, auxquels est confiée conjointement l'administration de la nouvelle institution. A partir de cette date et pendant les trois siècles successifs, c'est au Collège que se forme l'élite intellectuelle de la Vallée: attribué d'abord à des professeurs laïcs, à partir de 1644 l'enseignement est confié aux chanoines du Saint-Sauveur, venant de Lorraine. Parmi les activités culturelles du Collège on signale l'organisation de représentations théâtrales s'inspirant le plus souvent de l'histoire sacrée, mises en scène par les élèves sur des textes écrits généralement par les professeurs eux-mêmes, notamment par Jean-Nicolas Desfeyes (1627 env.-1712), Nicolas Claude et Félix Vercellin.

A côté du Collège, deux autres institutions jouent un rôle important dans le domaine de l'instruction, particulièrement pour ce qui est de la formation du clergé: le prieuré de Saint-Jacquême, appartenant aux chanoines du Mont-Joux, et le monastère de Saint-François, qui possèdent les bibliothèques les plus importantes de la Vallée, riches en classiques latins, en ouvrages de littérature française et en livres à contenu religieux et spirituel, formées notamment grâce au mécénat du prévôt Roland Viot et du père cordelier Jean-François Jeantet, respectivement. Certains de ces ouvrages (comme les écrits de l'évêque Bailly, les livres liturgiques du rit valdôtain et la deuxième édition du *Coutumier*) sont imprimés à Aoste même, dans l'atelier d'imprimerie d'Etienne Riondet, qui s'y établit en 1682.

L'éducation des jeunes filles est soignée par les chanoinesses de Notre-Dame, qui s'établissent à Aoste en 1641 en provenance de la Lorraine. Elles ouvrent dès leur arrivée une école féminine gratuite et une école externe pour les garçons pauvres.

Le XVIIe est le siècle où on commence à se soucier de l'instruction du peuple: l'an 1600, des notables se cotisent pour instituer une école à Perloz, et au cours des décennies suivantes les écoles de village, où l'on apprend à lire, à écrire et à compter, se multiplient dans toute la région sur l'initiative de quelques nobles, de nombreux notables et surtout de membres du clergé.

(11 – à suivre)

EXPOSITION

Du 21 mars au 30 avril, la Bibliothèque régionale accueille au 1er étage l'exposition ***"Langue et culture en Vallée d'Aoste au XVIe siècle"*** présentée à l'occasion du 450e anniversaire de l'officialisation du Français en Vallée d'Aoste.

LE PROGRAMME

19-21 mars
Les Jeux Olympiques de la diversité
Palaindoor, région Tzambarlet - Cité des Jeunes

26 mars, 15h
Alla locanda del baleniere - Enfanthéâtre
Théâtre Giacosa

27 mars, 15h
Carmen - Saison lyrique et symphonique
Théâtre Giacosa

2 avril, 15h
L'enfant qui dessinait des chats - Enfanthéâtre
Théâtre Giacosa

9 avril, 21h
"La scuola delle mogli" - Scénario sensible
Théâtre Giacosa

12 avril, 21 h
Elisir d'amore - Saison lyrique et symphonique
Théâtre Giacosa

16 avril, 15h
Storia di una gabbianella e del gatto che le insegnò a volare - Enfanthéâtre
Théâtre Giacosa

18 avril, 21h
Histoire d'Italie en 150 dates - Scénario sensible
Théâtre Giacosa

23-24 avril, 18h
Comicincittà
Place Chanoux

23 avril, 8 mai
Babel, le festival du mot au Val d'Aoste
Place Chanoux, Cryptoportique du forum

3 mai, 21h
Furiosus - Scénario sensible
Théâtre Giacosa

mai, octobre
Aoste, ville des fleurs

10 mai, 21h
Rigoletto - Saison lyrique et symphonique
Théâtre Giacosa

10 mai
Journée nationale des services Publics
Place Chanoux, salle de l'Hôtel des Etats

27 mai, 11 septembre
Exposition de Franco Balan
Centre Saint-Bénin

28 mai, 14h
Assemblée régionale des Chants Chorals
Théâtre Romain

2 juin
Fête de la proclamation de la République Italienne
Palais régional, place Deffeyes

5 juin
Journée mondiale de l'Environnement
Place Chanoux

11-26 juin, h21
Aosta Sound Festival
Stade Puchoz

10-12 juin
Fête du quartier "Doire"
Quartier Doire

11-12 juin
Aoste - Grand-Saint-Bernard, course pour autos d'époque
Place Chanoux

11-12 juin
Tournoi de foot "Edy Cunéaz"
Centre sportif Montfleury

16 juin, 7 juillet
IncontrAosta
Cité des Jeunes, centre historique

16 juin, 11 septembre
Exposition de Paul Klee
Musée Archéologique régional

30 juin
Ouverture de "Celtica 2011"

Prix Mogol
Théâtre Romain

Juillet, août
Centres ludiques et sportifs
Région Tzambarlet

2 et 3 juillet, 21h
Rewind Republic
Stade Puchoz

5-9 juillet, 21h
Aosta Blues & Soul Festival
Stade Puchoz

9 juillet
Fête du quartier Cogne
Quartier Cogne

Événements d'été au Théâtre Romain
Théâtre Romain

17 juillet, 1er août, 21h
Aosta Classica
Théâtre Romain

31 juillet, 23h
Fête des saints Georges et Jacques
Montfleury

5-11 août, 21h30
Routes du Cinéma
Théâtre Romain

Présentation de la brochure du programme touristique d'Aoste

"Aoste, joie de vivre" : une année d'événements

Pour la deuxième année consécutive, la commune d'Aoste a présenté une brochure unique qui illustre les activités de promotion touristique du chef-lieu de l'année 2011. En 2010, l'assesseur au Tourisme Bruno Giordano avait parlé d'un *«programme coordonné de tous les événements qui animeront Aoste sur l'arc temporel d'une année, et de les promouvoir à l'avance de manière organisée, structurée et efficace»*.
Le même concept a été proposé également pendant la présentation du 10 mars dernier, au cours de laquelle le syndic Bruno Giordano a souligné à nouveau l'importance – surtout dans cette période de crise économique – d'une programmation à long terme.
«Aoste est belle en toute saison – a dit encore Bruno Giordano – *et cela est également possible grâce à toutes les occasions de découvrir ses particularités et ses atouts. Voilà pourquoi sur la publication "Aoste : joie de vivre" n'apparaissent pas seulement les initiatives organisées par l'Administration communale, mais celles soutenues aussi par la Région»*.
"Aoste : joie de vivre" est, en effet, un instrument facile à consulter grâce auquel quiconque voudra vivre au mieux le chef-lieu régional – qu'il soit touriste ou résident – pourra découvrir les principales manifestations programmées au cours de 2011 et début 2012.
«Sans oublier – a souligné encore le premier citoyen d'Aoste Bruno Giordano – *que cette même publication recueille aussi la description des services fournis par cette administration communale, des services comme la Cité des Jeunes et les centres de loisirs et de sport qui contribuent de manière importante à aiguillonner l'esprit de socialisation de nos jeunes»*.
Pendant l'année, réapparaîtront des rendez-vous importants et déjà consolidés dans le temps, comme l'Aosta Sound Festival, le Fisa Fest, Aosta Classica et l'Aosta Blues & Soul Festival (pour rappeler, en vitesse, la programmation estivale en ce qui concerne la musique). Sans oublier les fêtes patronales des villages de la colline et les rendez-vous les plus importants de l'année, comme la Foire d'été du 6 août prochain, le prix Mogol au théâtre Romain (qui sera programmé probablement fin juin, début juillet), l'assemblée régionale des Chants Chorals du 28 mai prochain et l'exposition des vins valdôtains à la fin du mois d'août.

Mois d'août, 17h
Concerts Apéro
Centre historique

6 août
Foire d'été
Place Chanoux, centre historique

13-17 août
Fisa Fest
Place Chanoux, Cathédrale, Salon Ducal, Mairie

16 août
Fête patronale de Signayes
Signayes

19-21 août
Expo Vins
Jardins publics, avenue Conseil des Commis

3-4 septembre
Festival des Artistes de la rue
Place Chanoux, centre historique

4 septembre, 9h
Skirace Aoste - Becca di Nona
Place Chanoux

7 septembre, 18h
Fête de la Vallée d'Aoste
Théâtre Romain, place Chanoux

8-10 septembre
Festival des Peuples Minoritaires
Théâtre Romain

10 septembre
Avenue Comte Crotti en fête
Avenue Comte Crotti

11 septembre, 10h
Le grenier en place
Place Chanoux

16-18 septembre
Festival du Moyen-Age

22 septembre, 10h
Journée Européenne sans voitures
Place Chanoux, centre historique

29 octobre, 1er novembre
Art & Ciok
Place Chanoux

30 octobre, 9 h
Trophée "Sept Tour"
Place Chanoux, centre historique

5-12 novembre
Fête patronale de Saint-Martin
Saint-Martin-de-Corléans

21-27 novembre
Semaine Européenne des déchets
Place Chanoux

3 décembre, 8 janvier
Marché Vert Noel
Place Caveri

3,10 et 17 décembre
Mostra Mercato de Noel
Place Chanoux

16 décembre, 15h30
Cérémonie de clôture du Memorial Fosson
Place Chanoux

19 décembre, 8 janvier
Animations de Noel
Centre historique et avenue Comte Crotti

31 décembre, 22h
En attendant le nouvel An
Place Chanoux

2-6 janvier 2012
"La Befana del Mini Basket"
PalaMiozzi, place Chanoux

7-8 janvier 2012, 14h30
Carnavals de Montagne
Place Chanoux

30-31 janvier 2012
1012ème Foire de Saint-Ours
Centre historique

Les thèmes les plus importants discutés par le Conseil du Celva

Bon de chauffage et vidéosurveillance

Le président du Celva-Cpel Elso Gérandin s'est dit doublement satisfait mardi dernier, 15 mars, lors de la conférence de presse qui a suivi le Conseil de l'organisme qui regroupe les communautés locales valdôtaines.

Une première fois en raison de l'accord avec l'Administration régionale sur la question du "bon de chauffage", qui encore en 2011 sera à la disposition des familles de notre région.

«La première année concernant les "bons de chauffage" était une sorte d'expérimentation – a dit l'ancien syndic de la commune de Brusson – *et par la suite, les Communes ont discuté avec l'Administration régionale à propos de certains changements. La solution qui a été trouvée, suite à ces changements, devrait être davantage en harmonie avec l'esprit de la loi sur les "bons de chauffage"».*

Comme cela est prévu depuis le début, seules les familles qui rentrent dans une certaine "fourchette" de salaires pourront bénéficier de cette subvention. *«Nous avons fait des évaluations* – a dit le syndic de Fontainemore Speranza Girod, responsable du projet pour le Celva – *et nous avons vu que, avec la nouvelle réglementation, les familles composées de deux membres qui travaillent* (avec un salaire régional, par exemple) *étant propriétaire d'une maison et ayant des enfants pourront tranquillement recevoir les "bons de chauffage". Il n'y a aucun souci à avoir».*

En outre, la subvention ne sera plus de 300 euros comme en 2010, mais de 400 euros. *«Les familles qui ont déjà fait la demande pour les "bons de chauffage" l'année dernière pourront cette fois entreprendre la démarche plus facilement. Pas de taxes sur la demande* – a dit encore Elso Gérandin – *pour éviter des dépenses inutiles».*

Autre argument à l'ordre du jour pour l'assemblée des syndics valdôtains, la vidéosurveillance. En 2010, 34 projets dans 35 communes à ce sujet ont été financés pour un montant de cinquante à soixante pour cent avec 1 million 400 mille euros de fonds régionaux. *«Trois autres communes, à savoir Issogne, La Salle et Saint-Pierre* – a dit encore Elso Gérandin – *ont présenté des projets financés par le Ministère de l'Intérieur. Pour les autres communes qui n'ont pas encore procédé dans ce sens, la Région mettra encore à disposition 400 mille euros en 2011 et une somme identique pour l'année suivante. De même, après une concertation avec le Celva, l'administration régionale a aussi augmenté la durée des travaux pour procéder à la réalisation de ces projets : non plus 9 mois comme auparavant, mais un an. Un délai significatif qui sera utile pour ces communes concernées par des problèmes de vandalisme ou d'ordre public».*

L'assemblée du Celva-Cpel a dit "oui" aussi à la réduction des guichets uniques des communautés locales. *«Les services de ces bureaux sont maintenant rendus dans les communes* – a souligné le responsable Vittorio Anglesio, syndic d'Introd – *mais tout cela changera prochainement. La Région et le Celva ont, en effet, choisi de créer cinq bureaux sur le territoire pour exercer ce genre de services* (un pour les communautés de Montagne Grand-Paradis et Valdigne, un pour Grand-Combin et Mont-Emilius, un pour Mont-Cervin et Evançon, un pour Walser et Mont-Rose et le dernier pour la Ville d'Aoste)*, là où le personnel serait davantage formé pour fournir ces services».*

F.D.

SUITE DE LA PAGE 1 - La Vallée d'Aoste a célébré les 150 ans de l'unité italienne

daires, pendant lequel le professeur Michele D'Andrea, historien et fonctionnaire de la Présidence de la République, a parcouru le Risorgimento à travers le "Chant des italiens".
Pendant la soirée du même jour, au Centre Culturel de Villa Michetti de Pont-Saint-Martin, Paolo Soddu, professeur d'histoire de l'Université de Pavie, et Cesare Panizza, chercheur de l'Université de Turin, ont présenté la conférence "*Giuseppe Mazzini e Giuseppe Garibaldi, la pensée et l'action du Risorgimento*".
Le jeudi 17 mars, le président de la Région et le président du Conseil de la Vallée ont participé, à Rome, aux célébrations officielles : « *Une cérémonie sobre* – a commenté le président Augusto Rollandin – *mais importante dans les contenus. Lors de son discours, le président de la République Giorgio Napolitano a abordé tous les problèmes d'actualité dans une perspective tournée vers l'avenir. Le fait que Federico Chabod fût cité par les Présidents du Sénat Schifani, et de la Chambre des Députés Fini, représente pour nous une raison d'orgueil, mais surtout renforce notre conviction européiste, qui caractérise depuis toujours la Vallée d'Aoste* ».

La journée du jeudi 17 s'est conclue à l'Auditorium de Pont-Saint-Martin avec le concert de l'Atelier d'Arc de l'Institut Musical de la Vallée d'Aoste dirigé par Stéphanie Praduroux, qui a proposé un riche programme avec des musiques de Vivaldi, Mascagni, Verdi et Puccini et la participation du ténor Dario Prola *(voir photo)*.
D'autres rendez-vous sont programmés pour rappeler cet anniversaire : avant tout, deux expositions, "*Vallée d'Aoste 1848-1870*", inaugurée le 24 mars à l'Espace Porta Decumana de la Bibliothèque d'Aoste, et "*Régions et témoignages d'Italie*", qui, à partir du 1er avril, à Rome, recueillera la variété et les particularités des Régions italiennes afin de raconter leur évolution pendant ces 150 ans.
Pour la période suivante, au mois de mai, le Celva présentera un autre concert à Morgex avec l'exhibition de l'Orchestre du Sfom, tandis que le 2 juin, dans la salle des manifestations du Palais régional, se déroulera la cérémonie pour l'anniversaire de la Proclamation de la République Italienne.

VIE DE L'UNION

Nanan, un vrai unioniste

Le 15 mars 2010, Ferdinando Gérard, surnommé Nanan, nous quittait. Aujourd'hui, à un an de distance, en nous excusant auprès de sa famille pour ne pas l'avoir fait à l'époque, le nouveau Comité de Direction de la Section veut lui rendre hommage pour sa sympathie, son sens de la réplique, sa vivacité et sa joie de vivre contagieuses. Un sourire, qui dernièrement était voilé de tristesse et de mélancolie. En effet, la disparition prématurée, en 1998, de sa petite-fille tant aimée Elisa, avait à jamais marqué cette brave et forte personne en même temps. Cette même tristesse qui ne devait ne plus jamais le quitter lorsque son épouse Elsa laissa cette terre, en 2005, pour retrouver là-haut, la douce et petite Elisa.
Né le 31 mais 1928, unioniste depuis toujours, c'est-à-dire faisant partie des vrais, pour mettre les choses au clair, il avait toujours cru et contribué à faire croître le Mouvement, en militant dès son inscription dans sa Section, avec engagement et passion politique qu'il alternait avec son rôle administratif pour Cogne. Il portait au poignet, avec orgueil, une montre avec au centre un lion rampant : "la montre des vrais valdôtains", disait-il souvent avec fierté. Nous avons voulu maintenant, à un an de distance, lui rendre ainsi hommage, en pensant tout particulièrement à ses enfants : Fernanda, Gilda, Massimo et Ombretta, une belle, nombreuse et sympathique famille de vrais valdôtains.
Salut Nanan, nous penserons toujours à toi !

Le Comité de Direction de la Section de Cogne

La section de l'Union Valdôtaine de Verrayes

organise son DÎNER SOCIAL

SAMEDI 2 AVRIL 2011 à 20h30 à l'HÔTEL CRISTINA

Le prix est de 25,00 euros.

Pour les réservations, dernier délai le jeudi 31 mars, s'adresser à : Elio Fognier, tél. : 330 679550 ; Hôtel Cristina, tél. : 0166 46184.

Participez nombreux !

L'ancien syndic du pays de la basse vallée est mort le 26 février

Souvenir de Donato Bordet, Unioniste de la commune de Hône

Donato Bordet n'est plus ! Il nous a quittés subitement le samedi 26 février sur les pistes enneigées de La Thuile où il s'était rendu pour faire du ski, sport qu'il aimait beaucoup.
J'ai connu Donato en 1975 à l'Assemblée du Consortium BIM où, jeune conseiller communal de 24 ans, il représentait la Commune de Hône, son pays et moi la Commune de Rhêmes-Saint-Georges, mon pays natal.
Au sein de cet organisme, animés tous les deux d'un esprit de collaboration pour la défense de certaines prérogatives des communes valdôtaines, se forma et se renforça une amitié et une estime réciproques qui dureront non seulement pendant la période de ma Présidence du Consortium mais jusqu'à ces jours : 36 ans environ.
Donato Bordet ne manquait jamais une réunion : c'était un administrateur très attentif et sensible aux problèmes de la communauté ; il était également un homme disponible, ouvert, franc et loyal et surtout estimé dans tous les milieux.
Parmi les nombreux événements de notre activité administrative au sein du Consortium BIM, je garde un souvenir très précis d'une Assemblée de la FEDERBIM à Cavalese en 1998, à laquelle nous avions participé tous les deux sur invitation du Président du Consortium BIM de l'Adige de Trento, à l'occasion de la Marcialonga. Donato Bordet, à la fin de la séance, prit la parole et son intervention calme et bien appropriée sur les compétences et les activités du Consortium BIM de la Vallée d'Aoste suscita l'appréciation et les compliments les plus vifs de tous les participants. Adieu cher Donato. Tu nous manqueras.

Louis Martin

Section de Saint-Martin-de-Corléans
Nouveau Comité de Direction

Président honoraire : Jean Piéropan
Président : Christian Diémoz
Vice-président : Massimo Salvadori
Secrétaire : Daniela Dellio
Membres : Nicola Prettico (responsable de resse), Livio Sapinet (responsable drapeau), Alina Sapinet (Entraide), David Follien, Franco Proment et Valter Zanetti
Membres de droit : Albert Follien, Antonio Fosson, Valerio Lancerotto et Ezio Riccio

Section d'Aymavilles
Nouveau Comité de Direction

Président : Alessandro Belley Fognier
Secrétaire : Alex Borinato
Membres : Luciana Blanc Perotto, Melania Darensod, Dante Morzenti, Marco Petey, Beppe Cuc et Renzo Testolin
Membres de droit : Fedele Belley et Rémy Herren (responsable drapeau)

Section d'Issime
Nouveau Comité de Direction

Président : Enrico Montanari
Vice-président : Edoardo Picca
Secrétaire : Francesca Busso
Membres : Chiara Linty, Aldo Praz, Massimo Praz et Luisella Ronc
Membre de droit : Christian Linty

Section de Perloz
Nouveau Comité de Direction

Président : Ugo Fey
Vice-président : Federico Venturini
Secrétaire : Ivana Chanoux
Membre : Liliana Bordet
Membre honoraire : Marco Fey
Membres de droit : Gian Carlo Stévenin, Solange Soudaz, Gualtiero Perono et Mario Montiferrari

Batailles de Reines, le début de la saison dimanche dernier à Pont-Saint-Martin

Ribella, Orsières et Tsardon premières reines de 2011

Dimanche 20 mars dernier a eu lieu la première qualification des Batailles de Reines 2011, qui en est à sa 54ème édition, et qui s'est déroulée à Pont-Saint-Martin.
Les bovines présentes étaient au nombre de 152 ; 39 appartenant à la 1ère catégorie, 54 à la deuxième et 59 à la troisième. La vache la plus lourde était la championne de première catégorie, Ribella de Marco Démoz.
En première catégorie, s'est imposée la reine de la première éliminatorie de 2010 à Montjovet, Ribella de Marco Démoz de Challand-Saint-Anselme, qui dans une finale qui s'est disputée un vitesse a battu Falcon de Edy Desayeux e Joel Follin, respectivement oncle et neveu d'Antey-Saint-André. Deux autres vaches se sont également qualifiées en demi-finale, à savoir Bellesse d'Ugo Jans de Pont-Saint-Martin et Carnot de Guido Nolly de Châtillon. S'agissant de la deuxième catégorie, le bosquet a été remporté par Orsières d'Imac Frassy d'Arvier (déjà 2ème au Col de Joux 2009 s'étant inclinée devant la reine régionale 2010, Pinson), qui en finale a évincé Baby d'Enzo Marcoz de Brissogne ; troisième et quatrième place pour les deux vaches de la Société La Borettaz de Gressan, Quaggion et Monella, qui a été l'une des protagonistes d'un combat époustouflant contre Taccon de l'entreprise Verney aux quarts de finale. La maison La Borettaz ajoute ces deux qualifiées à Cobra et Pinson, qui le 23 octobre prochain seront à la Croix-Noire de Saint-Christophe pour défendre leurs titre de reines sortantes de première et troisième catégorie.
Concernant la catégorie des poids plumes, victoire pour Tsardon de Corrado Cordera de Donnas, déjà reine en deuxième catégorie, à Quart, en 2009, qui a évincé en finale Bandit de Desayeux-Follin d'Antey-Saint-André. Ont obtenu également la qualification pour la finale du mois d'octobre Mandoline et Veloce, provenant toutes les deux de la même étable, celle d'Elena Ducler de Champorcher. Veloce, 500 kilos, a été la première vache a remporter la qualification pour la finale régionale : à16h45, en gagnant son quart de finale face à Negrò des frères Almici, elle a été la première vache sûre d'un poste dans les 213 vache qui animeront – le dimanche 23 octobre prochain – la finale régionale.

Le prochain rendez-vous avec les Batailles de Reines est fixé à dimanche prochain, à Saint-Marcel.

CONSORZIO DEI COMUNI DELLA VALLE D'AOSTA
Bacino Imbrifero Montano della Dora Baltea

Ai sensi dell'art. 6 della legge 25 febbraio 1987, n. 67, si pubblicano i dati relativi al bilancio per l'esercizio finanziario 2011 ed al Rendiconto 2009 (1)

1) le notizie relative alle entrate ed alle spese sono le seguenti:

ENTRATE			USCITE		
Denominazione	Previsioni di competenza da bilancio ANNO 2011	Accertamenti dal rendiconto ANNO 2009	Denominazione	Previsioni di competenza da bilancio ANNO 2011	Impegni dal rendiconto ANNO 2009
Contributi e trasferimenti	-	529.213,78	Correnti	13.725.000,00	9.113.770,81
Entrate extratributarie	10.192.000,00	8.819.547,18	Rimborso quote capitale per mutui in ammortamento	=	=
Totale entrate in parte corrente	**10.192.000,00**	**9.348.760,96**	**Totale spese in parte corrente**	**13.725.000,00**	**9.113.770,81**
Alienazione di beni e trasferimenti	=	=	Spese di investimento	362.000,00	439.685,10
Assunzioni prestiti	=	=	**Totale spese in conto capitale**	**362.000,00**	**439.685,10**
Totale entrate in conto capitale	**0**	**0**	Rimborso prestiti diversi da quote capitali per mutui	=	=
Servizi per conto terzi	2.142.583,00	20.835.383,89	Servizi per conto terzi	2.142.583,00	20.833.216,56
Avanzo	3.895.000,00	540.072,52	Disavanzo	=	=
TOTALE GENERALE	**16.229.583,00**	**30.724.217,37**	**TOTALE GENERALE**	**16.229.583,00**	**30.386.672,47**

2) la classificazione delle principali spese correnti ed in conto capitale, desunte dal rendiconto, secondo l'analisi economica è la seguente:

Personale	Euro	234.780,72
Acquisto beni e servizi	Euro	595.138,35
Trasferimenti correnti	Euro	8.263.814,47
Altre spese correnti	Euro	20.037,27
Interessi passivi	Euro	-
Investimenti effettuati direttamente dall'Amministrazione	Euro	439.685,10
Investimenti indiretti	Euro	-
TOTALE		**9.553.455,91**

3) la risultanza finale a tutto il 31.12.2009 desunta dal rendiconto è la seguente:

Avanzo di amministrazione dal conto consuntivo anno 2009	€	337.544,90
Residui passivi perenti esistenti alla data di chiusura del conto consuntivo dell'anno 2009	€	-
Avanzo di amministrazione disponibile al 31.12.2009	€	337.544,90
Ammontare dei debiti fuori bilancio comunque esistenti e risultanti dalla elencazione allegata al conto consuntivo dell'anno 2009	€	-

4) le principali entrate e spese per abitante sono le seguenti:

Entrate correnti	€	73,13	Spese correnti	€	71,29
di cui:			di cui:		
contributi e trasferimenti	€	4,14	personale	€	1,84
altre entrate correnti	€	68,99	acquisto beni e servizi	€	4,66
			trasferimenti correnti	€	64,64
			altre spese correnti	€	0,16

Aosta, li 18 marzo 2011

Il Direttore-Segretario
Dr. Vighetti Roberto

(1) i dati si riferiscono all'ultimo Rendiconto approvato.

Le coin du dialogue

Alberto Crétaz

Chers lectrices et lecteurs, je souhaite vous parler dans ce coin du dialogue d'un thème que j'ai déjà eu l'occasion d'aborder avec vous et sur lequel il me semble important, pour ne pas dire fondamental, de revenir.
Avec la venue du printemps et l'arrivée du beau temps – même si les températures du mois de février ont été remarquables – nous allons recommencer à travailler la terre et à nous rapprocher d'elle. Je ne le dirai jamais assez, il est essentiel, et même salutaire, d'entretenir notre territoire : nous en profiterons tous. Mais justement, de quelles manières en profiterons-nous ?
Le premier élément qui me vient à l'esprit est le bien-être que travailler notre terre peut procurer, la satisfaction personnelle, la régénérescence que cela représente pour l'être humain.
Un autre aspect à ne pas sous-estimer est la sécurité. En effet, un territoire bien entretenu est gage de protection pour les citoyens valdôtains et les touristes car les risques de glissements de terrain, d'éboulements, d'accidents divers et variés, etc. sont considérablement réduits. Certes, le simple particulier ne peut tout faire à lui seul c'est pourquoi l'Administration publique se doit de programmer toute une série d'interventions plus délicates de manière à ne pas toujours agir dans l'urgence.
Le troisième et dernier aspect bénéfique auquel je pense est l'attrait touristique qu'un territoire bien entretenu peut avoir envers les personnes qui viennent visiter notre merveilleuse petite Patrie. Une valeur ajoutée qui ne manquera pas d'avoir des retombées économiques.
Je suis bien évidemment conscient que tout le monde n'a pas le temps ou les connaissances pour accomplir les petits travaux sur ses coins de terre qui s'avèrent nécessaires. En ce qui concerne le temps, il faut le prendre, ne serait-que pour une question de bien-être physique et mental comme je le disais précédemment. Quant aux connaissances, il est important de multiplier les cours de formation dans ce secteur afin que tous ces travaux soient réalisés de la meilleure manière possible et qu'ils s'inscrivent dans le long terme, les cours qui nous permettent de connaître notre habitat, notre nature.
Notre nature est merveilleuse et il est essentiel de la traiter comme elle le mérite car l'Homme y est profondément liée ; la terre est synonyme de sens d'appartenance à une communauté.

Luciano Caveri à Bruxelles

Minorités linguistiques historiques et politique communautaire

Le mardi 8 mars dernier, le Conseiller régional Luciano Caveri, dans sa fonction de Chef de Délégation italienne au Comité des Régions, s'est rendu à Bruxelles afin de prendre part à trois réunions, dont deux concernaient l'avis d'initiative « La protection et le développement des minorités linguistiques historiques dans le cadre du Traité de Lisbonne » et une portant sur les thèmes de partenariat avec les collectivités régionales et locales des Etats sur la politique communautaire, et stratégie Europe 2020.

Minorités linguistiques
Les travaux de notre Conseiller régional Luciano Caveri, Chef de la Délégation italienne du Comité des Régions, continue à Bruxelles sur l'avis d'initiative « La protection et le développement des minorités linguistiques historiques dans le cadre du Traité de Lisbonne ». La rencontre qui a eu lieu le mardi 8 mars au Comité des Régions avec les associations a duré environ deux heures tandis que le débat avec les fonctionnaires de la Commission européenne presque une heure.
« Ce fut une rencontre intéressante et enrichissante – a observé le Conseiller régional Luciano Caveri – *qui m'a permis de poursuivre l'élaboration de l'avis dont je prévois la remise d'ici la fin de ce mois afin de le discuter à la mi mars en Commission et en juin à l'Assemblée. Je suis heureux de constater que l'approche a été accueillie favorablement par le monde européen des minorités linguistiques. Je me suis engagé et à rendre les contenus de l'avis lui-même plus efficace et à vérifier avec la Commission les marges d'un réel engagement pour les années à venir, tout en connaissant toutes les limites de l'action européenne et en distinguant la protection juridique que le contexte communautaire offre aujourd'hui aux minorités, ainsi que les aspects de financements communautaires dont elles peuvent bénéficier. »*
Et le Chef de la Délégation italienne du Comité des Régions d'ajouter : *« En tant que Valdôtain, cela m'a fait plaisir de rappeler que le dialogue avec les minorités linguistiques européennes a été et doit rester un aspect qui caractérise notre action politique. Il s'agit d'un « réseau » de contacts et d'amitiés qui va au-delà des simples revendications et confirme la richesse de la logique en mosaïque qui caractérise les minorités linguistiques « historiques » ou, si l'on préfère, « autochtones ». »*

Politique communautaire et stratégie Europe 2020
C'est en qualité de Chef de la Délégation italienne du Comité des Régions que Luciano Caveri a pris part à Bruxelles à la réunion avec les représentants permanents des 27 pays membres à l'Union européenne.
Deux thèmes furent au centre de la discussion : le partenariat avec les collectivités régionales et locales des Etats sur la politique communautaire et, de particulière actualité en la matière, la stratégie Europe 2020.
« Nous savons aujourd'hui – a déclaré le Conseiller Luciano Caveri – *combien est difficile la programmation avec toutes les variables possibles qui apparaissent à l'improviste et avec une forte imprévisibilité au cours de l'histoire. L'horizon 2020 fait trembler en pensant justement à comment réunir stabilité des finances publiques et politiques publiques. »*

Luciano Caveri a brièvement parlé de l'espoir des Régions concernant un rôle plus incisif sur la base des principes constitutionnels en la matière et des lois conséquentes pour ce qui est de la phase ascendante pour la définition de documents comme le Plan National de Réforme (PNR). De ce point de vue, Luciano Caveri a énoncé quelques-unes des priorités régionales : innovation technologique, épargne énergétique, soutien financier pour les petites et moyennes entreprises, mesures pour le marché du travail.
Et le Conseiller Caveri de conclure : *« Aujourd'hui, l'attention doit être portée en particulier à la réforme du pacte de stabilité et de croissance, d'imminente définition de la part du Conseil européen dans le cadre de la « gouvernance économique » pour la protection des comptes publics. Les risques sont ceux d'une étreinte qui influe sur l'ensemble des services publics et sur la possibilité de dépense réelle des Régions. »*

Approbation à l'unanimité

Institution du Barreau régional

Le Conseil de la Vallée a récemment approuvé à l'unanimité le projet de loi instituant le Barreau régional
Pour Luciano Caveri, rapporteur du projet de loi : « La prévision d'instituer le Barreau régional se trouvait déjà dans une norme d'application *connue du Statut, la n°196 de 1978, qui prévoyait à l'article 59 la possibilité pour notre Région autonome de pouvoir profiter « du parrainage légal et de l'expertise du Barreau de l'Etat ou de personnes exerçant une profession libérale, ainsi que les fonctionnaires qui ont les qualités requises en termes juridiques ». Avec cette disposition on articule l'institution, auprès de la Présidence de la Région, du Barreau régional auquel il revient de représenter et de défendre en justice l'Administration régionale devant la magistrature ordinaire, administrative et comptable, à travers la figure d'un Avocat dirigent et de deux collaborateurs, eux aussi avocats, catégorie D. La décision la plus importante en Commission, en modification du texte proposé par le Gouvernement, a été la suppression de la norme transitoire qui aurait pu – selon l'Ordre des Avocats – violer certains principes d'autonomie et d'indépendance qui sont à la base de l'inscription des avocats des collectivités publiques dans liste prévue à cet effet. Avec le Président de la Région, j'ai soumis un amendement au vote et quelques autres modifications de simple coordination du texte, y compris la prévision de rendre opérationnel le Barreau régional dans le délai d'une année après l'approbation de la loi régionale. »*
Le Président de la Région Augusto Rollandin a lui aussi pris part au débat qui a eu lieu au sein du Conseil de la Vallée : « Il s'agit d'un ultérieur instrument important pour la légitimation que la Région peut avoir par le biais de l'expertise d'un organe interne. »

Journées de la Francophonie

Conseil Régional des Jeunes de la Vallée d'Aoste

Dans le cadre des initiatives prévues pour les Journées de la Francophonie, le Conseil de la Vallée accueillera dans son siège une vingtaine de jeunes étudiants valdôtains pour une simulation de travaux parlementaires, qui se tiendra vendredi 25 mars 2011.

Au centre de la discussion figure le projet d'un statut pour un « Conseil Régional des Jeunes de la Vallée d'Aoste (CRJ) », proposé par les étudiants du Lycée classique d'Aoste – section bilingue – et partagé avec les représentants des écoles supérieures de toute la région. Le CRJ veut être un lieu d'expression, de dialogue, de débat et de proposition afin de construire une pensée collective, fondement d'une société active et solidaire. Le projet suit l'exemple d'un parcours déjà entrepris, et dans d›autres régions italiennes, et au niveau international, pour la création d›une institution qui puisse réellement représenter tous les jeunes. Le public de la tribune sera composé par trente étudiants des écoles supérieures, accompagnés par leurs enseignants et par des universitaires valdôtains qui ont déjà vécu de semblables expériences dans les pays francophones.

A partir de 8h30, les jeunes parlementaires se réuniront en Commission ; à 10h30, ils poursuivront leurs travaux en séance plénière et examineront le projet d›un statut pour un « Conseil Régional des Jeunes de la Vallée d›Aoste ».

« *Le Conseil de la Vallée* – explique le Président de l'Assemblée régionale, Alberto Cerise – *offre à un groupe de jeunes valdôtains une expérience de démocratie, en favorisant la connaissance des lieux, des sujets, de la structure et de l'organisation de son institution. Ils auront la possibilité de s'asseoir aux places habituellement occupées par les Conseillers régionaux et seront invités à jouer le rôle de protagonistes, en participant directement à la vie publique et en mettant en œuvre les principes de la démocratie. Il s'agit d'une importante opportunité de formation et d'éducation, qui permettra aux jeunes d'être des citoyens actifs, de travailler ensemble, dans le respect de la liberté et de la pluralité, pour la réalisation de leurs idées. Le Conseil de la Vallée souhaite que l'esprit et l'élan avec lesquels les jeunes s'approchent à la politique soit un signal et une importante relance pour tous, rentable pour le futur des étudiants, mais aussi et surtout pour l'activité institutionnelle. »*